

PROCES VERBAL REUNIONS CLUBS U11 DU 24/02/2026 ET CLUBS U6/U7 ET U8/U9 DU 26/02/2026

Réunion en présence :

- des Membres de la Commission des Enfants et des Jeunes
- Equipe Technique du District

* * * * *

REUNION CLUBS U11 DU 24/02/2026



La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **l'absence excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U10U11 du 24/02/2026 :

- ❖ 582731 CLERMONT METROPOLE F.C.
- ❖ 580467 DUROLLE FOOT
- ❖ 506501 ENNEZAT U.S.

La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **L'absence non excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U10U11 du 24/02/2026 :

- ❖ 519064 - ST SYLVESTRE PRAGOULIN U.S.
- ❖ 564204 GR DORE ALLIER

Conformément au barème des sanctions, diffusé sur le site internet du District le 03/07/2025, l'absence non excusée aux Réunions du Foot Animation est sanctionnée d'une amende de 50€.

REUNION CLUBS U6/U7 ET U8/U9 DU 26/02/2026



La Commission des Jeunes et des Enfants enregistre **L'absence excusée** des clubs suivants à la réunion des Educateurs U6/U7 et U8/U9 du 26/02/2026 :

- ❖ 534731 JOB A.S.
- ❖ 561027 SANCY CHAVANON FOOT
- ❖ 550833 ST GERMAIN LE VERNET

Le 28/02/2026

Président de Commission
ARCHIMBAUD Anthony